



Convention du 15 novembre 1965 relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale

RS 0.274.131; RO 1994 2809

Champ d'application le 13 juillet 2020, complément¹

États parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Brésil*	29 novembre 2018 A	1 ^{er} juin 2019
Nicaragua*	24 juillet 2019 A	1 ^{er} février 2020

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet de la Conférence de La Haye: www.hcch.net/fr/instruments/conventions ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1995 934, 2003 733, 2006 2117, 2009 3639, 2011 2291, 2014 397 581 et 2019 1137.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

